

Luttons pour nos droits !



Dialoguer avec les jeunes au sujet des droits de l'enfant

Manuel

pour l'utilisation de la version adaptée aux jeunes des Observations
finales du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.



Commission nationale
pour les droits de l'enfant



Plantyn
STUDIO



COLOPHON

Ce projet éducatif est le résultat d'une collaboration entre Plantyn Studio, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) et la Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE).

Texte : Ann Smedts et Marie D'Haese (CODE) avec la collaboration de Laura Hulsmans (étudiante qui a collaboré avec la CNDE en 2023)

Illustrations : Visuality Europe

Mise en pages : Els Vandervoort

Designs © UNICEF, 2019

© 2024 Plantyn

Éditeur responsable : Plantyn, Posthofbrug 6-8, bus 3 – 2600 Berchem
P00022681

Tous droits réservés. Mises à part les exceptions formelles prévues par la loi, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans une base de données ou retransmise publiquement, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

www.plantyn.com

Chère enseignante, cher enseignant,
Chère animatrice, cher animateur,



Par votre statut, vous jouez un rôle important dans l'éducation des jeunes aux droits de l'enfant. La Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE) a développé un outil pratique qui vous permettra d'aborder ce sujet avec les jeunes.

Origine du projet

En 2019, notre pays a reçu un rapport reprenant des recommandations importantes du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (*les Observations finales*) concernant les droits de l'enfant en Belgique. Dans le cadre du projet Fight4YourRight, la CNDE a collaboré intensivement avec des jeunes et avec ses organisations partenaires pour 'traduire' ce rapport en une version adaptée aux jeunes. Ce travail a débouché sur une affiche interactive comportant une sélection de recommandations, créée pour les jeunes et par les jeunes. Davantage d'informations sur la Commission nationale pour les droits de l'enfant, sur le cycle de rapportage et sur les *Observations finales* sont disponibles [ici](#).

Pourquoi ce manuel ?

Dans ce manuel, vous trouverez des suggestions et des conseils pratiques pour travailler avec des jeunes âgés de 12 à 18 ans sur les Observations finales du Comité des droits de l'enfant.

Pourquoi engager un dialogue avec les jeunes au sujet des droits de l'enfant ?

- Pour leur permettre d'apprendre quels sont leurs droits mais aussi à défendre leurs droits ainsi que ceux des autres.
- Pour leur donner la possibilité de développer des attitudes et des valeurs sur lesquelles reposent la démocratie et la citoyenneté mondiale.
- Pour les inviter à réfléchir à des sujets telles que le harcèlement, la diversité, l'égalité des chances et la pauvreté.

Un outil axé sur la transversalité des compétences

En tant qu'enseignante ou enseignant, vous pouvez utiliser ce manuel dans vos cours d'histoire, de langues, de citoyenneté, etc. Vous trouverez un aperçu des compétences mises en œuvre grâce aux activités de ce manuel à l'[annexe 1](#). En outre, il est structuré de manière à ce que vous puissiez l'utiliser en toute flexibilité. Cela vous permettra de créer rapidement une leçon ou une activité sur les droits de l'enfant adaptée à vos élèves, voire même de développer une semaine entière de projets autour de cette thématique. Toutefois, ce manuel ne se limite pas à la classe : il peut également être utilisé en dehors de l'école dans le cadre d'activités diverses adressées aux jeunes.

Prêt ou prête à découvrir la force et l'importance des droits de l'enfant avec les jeunes ?

Ce manuel vous fournira les outils nécessaires pour découvrir les droits de l'enfant tout en captivant les jeunes, afin de travailler tous ensemble à une société plus juste et plus inclusive. Inspirez les jeunes à défendre leurs droits ainsi que ceux des autres !

À vous de jouer !

Comment ce manuel a-t-il été conçu ?

Le manuel se compose de trois parties :

PARTIE 1 : L'information dans son contexte

ALLEZ À LA PAGE 5 >

Nous vous fournissons des informations de fond sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et sur le cycle de rapportage ayant mené aux Observations finales du Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cela vous permettra de travailler sur le sujet en toute confiance.

PARTIE 2 : Les fiches pédagogiques

ALLEZ À LA PAGE 12 >

Dans cette partie, vous trouverez trois fiches pédagogiques par groupe d'âge (12-14 ans et 15-18 ans).

Celles-ci contiennent des suggestions et des méthodologies permettant d'explorer avec les jeunes les différents thèmes des droits de l'enfant visibles sur l'affiche.

Chaque fiche propose un module de base pour le groupe cible le plus jeune ainsi qu'un module différencié avec un contenu et des compétences plus complexes pour un public plus âgé.

En tant qu'éducatrice ou éducateur, vous pouvez adapter le matériel au niveau et aux besoins des jeunes avec lesquels vous travaillez.

PARTIE 3 : Comment agir à votre niveau ?

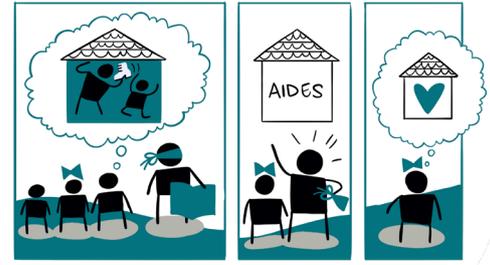
ALLEZ À LA PAGE 23 >

Nous vous fournissons un aperçu des organismes à contacter lorsqu'on est témoin d'une violation des droits de l'enfant. Ces informations sont également résumées sur un marque-page que vous pouvez distribuer aux jeunes.



PARTIE 1

L'information dans son contexte



1. Une affiche interactive pour présenter les droits de l'enfant aux jeunes

Travailler avec les jeunes sur les droits de l'enfant peut être une expérience inspirante et enrichissante, que ce soit en classe ou dans le cadre d'activités avec des groupes de jeunes. L'**affiche interactive**, qui est la pièce maîtresse de ce manuel, est l'outil idéal pour présenter ce sujet important d'une manière captivante et accessible.

Huit thèmes avec des recommandations

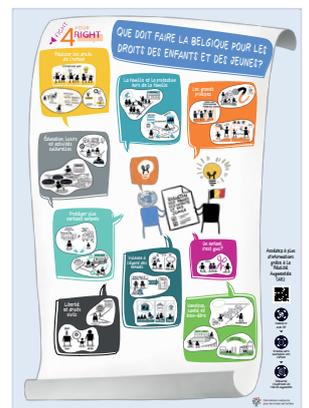
La question centrale que pose l'affiche est de savoir ce que la Belgique devrait faire pour les droits des enfants et des jeunes et, plus concrètement, pour protéger ces droits. **Cette question se décompose en plusieurs sous-questions, auxquelles le titre de chacun des huit phylactères de l'affiche apporte une réponse.** Ces phylactères constituent plusieurs catégories des *Observations finales* du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (2019), elles-mêmes liées aux droits fondamentaux contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant. La division de l'affiche en différents phylactères vous permet de choisir les sujets que vous souhaitez aborder.

LES DIFFÉRENTS **PHYLACTÈRES** ABORDENT CE QUE LA BELGIQUE PEUT FAIRE :

- pour que les droits de l'enfant deviennent une réalité ;
- pour que la loi prenne en compte la définition de l'enfant telle qu'elle est énoncée dans la Convention des droits de l'enfant ;
- pour que les principes généraux de la Convention des droits de l'enfant soient respectés ;
- pour que les libertés et les droits civils soient respectés ;
- pour que les enfants soient protégés contre toute forme de violence ;
- pour soutenir les parents dans leur rôle et faire respecter les droits des enfants placés ;
- pour la protection des droits des enfants porteurs de handicap et pour améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants ;
- pour que chaque enfant ait accès à un enseignement de qualité ainsi qu'à des activités de loisirs et culturelles ;
- pour protéger les enfants qui courent le plus de risques que leurs droits ne soient pas respectés.

L'**affiche** est disponible en français, en néerlandais et en anglais.

Grâce au code QR figurant sur cette affiche, les jeunes peuvent utiliser la technologie de la réalité augmentée (RA) pour découvrir par eux-mêmes les différents sujets. [Téléchargez l'affiche](#) ou commandez l'affiche au format A2 à l'adresse suivante : info@ncrk-cnde.be.



Le texte complet des Observations finales adapté aux jeunes, qui a généré le contenu de l'**affiche**, peut être consulté [ici](#).



L'affiche contient une multitude d'informations et de possibilités pour aborder avec les jeunes la question des droits de l'enfant.

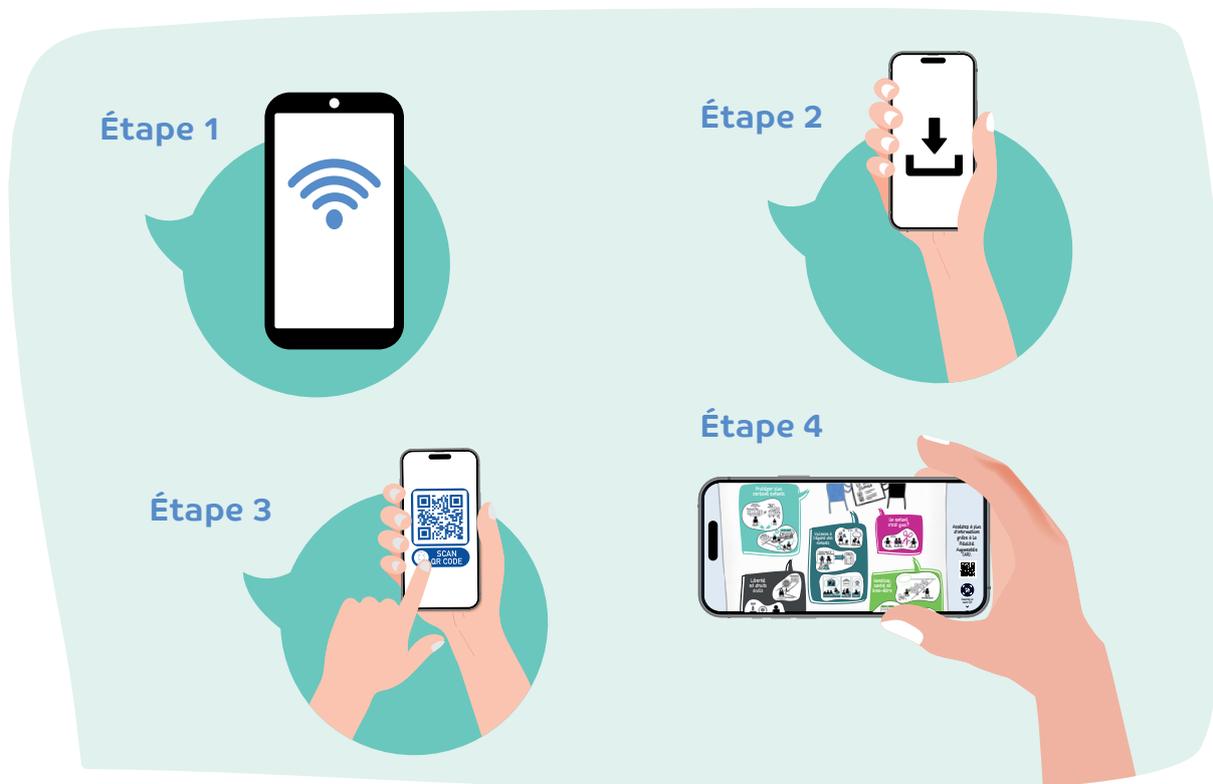
- Découvrez les *Observations formulées par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies* grâce à la réalité augmentée (RA).
- Grâce à la RA, trouvez également des explications supplémentaires sur le cycle de rapportage, la version adaptée aux jeunes de la Convention des droits de l'enfant.
- Découvrez l'ensemble de l'affiche avec les jeunes, ou approfondissez un phylactère spécifique.

Utiliser la réalité augmentée pour en savoir plus sur les droits de l'enfant

La (RA) est une technologie qui ajoute des **images numériques**, des sons ou d'autres informations au monde réel, le rendant ainsi **plus interactif** et **intéressant**.

Cette technologie a été utilisée pour ajouter des informations numériques à l'affiche.

- **Étape 1** : assurez-vous que votre smartphone est bien connecté à Internet.
- **Étape 2** : utilisez l'appareil photo du smartphone ou installez une application gratuite pour scanner le code QR.
- **Étape 3** : scannez le code QR sur l'affiche et cliquez sur le lien.
- **Étape 4** : tenez votre smartphone devant l'affiche pour découvrir les éléments interactifs et cliquables qui apparaissent.



Comment lire les différentes parties de l'affiche ?

Étape 1 : zoomer sur un phylactère

L'affiche est composée de huit **phylactères**.

Chaque phylactère est subdivisé en plusieurs illustrations. Dans cet exemple sur *la violence à l'égard des enfants*, on voit trois illustrations :

- celle du haut montre qu'une loi devrait interdire les châtimens corporels ;
- celle du milieu fait référence à la recommandation du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies selon laquelle la Belgique devrait élaborer un plan d'action national pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels à l'encontre des enfants et des adolescents ;
- celle du bas montre que tous les professionnels devraient être en mesure d'identifier les situations de maltraitance ou de négligence à l'égard des enfants et de les accompagner vers les services d'urgence.



Étape 2 : découvrir les recommandations

Dans chaque phylactère, les jeunes découvrent les recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies grâce à la réalité augmentée. Ces recommandations sont regroupées par thème.

Étape 3 : lire les informations complémentaires

Dans des **phylactères gris**, vous trouverez des **informations complémentaires** sur la formulation utilisée. Une vue d'ensemble des 8 phylactères et de leur signification est proposée dans à l'**annexe 2**.

(1) L'éducation non violente consiste à élever et à soutenir le développement d'un enfant sans recourir à la violence mentale ou physique ou à d'autres formes d'humiliation.

E. Violence à l'égard des enfants

Châtiments corporels
La loi devrait interdire de brutaliser ou de donner des coups (aussi légers qu'ils soient) à un enfant pour le faire obéir ou le punir. La Belgique devrait encourager des formes non violentes de discipline et d'éducation¹, qui tiennent compte de l'opinion des enfants.

Maltraitance et négligence²
La Belgique devrait tout faire pour résoudre les causes de la violence, de la violence familiale, de la maltraitance ou de la négligence envers des enfants. Elle devrait former les professionnels (enseignants, travailleurs sociaux...) pour qu'ils soient capables de repérer quand un enfant est maltraité ou négligé. Les victimes devraient pouvoir bénéficier des services d'aide, y compris d'hébergement.

Exploitation sexuelle³ et violences sexuelles
La Belgique devrait faire un plan d'action pour tout le pays pour lutter contre et éviter l'exploitation sexuelle des enfants et la violence sexuelle contre les enfants.

Pratiques préjudiciables⁴
La Belgique devrait tout faire pour répondre aux problèmes des mariages d'enfants⁵ et des mutilations génitales féminines⁶. Elle devrait former les professionnels (enseignants, travailleurs sociaux...) pour qu'ils soient capables de repérer quand un enfant pourrait être victime d'un mariage d'enfant.
Il faudrait interdire les traitements médicaux ou actes chirurgicaux inutiles sur des enfants intersexes⁷ quand ceux-ci peuvent être faits plus tard quand l'enfant sera capable de donner son accord.

(1) L'éducation non violente consiste à élever et à soutenir le développement d'un enfant sans recourir à la violence mentale ou physique ou à d'autres formes d'humiliation.

(2) Manque d'intérêt pour un enfant qui peut toucher un ou plusieurs de ses besoins (ex. amour, alimentation, santé...)

(3) Utilisation criminelle d'enfants pour des activités sexuelles (prostitution, production de pornographie, sexting).

(4) Habitudes de vie (ce qu'on mange, comment on soigne...) qui nuisent aux enfants.

(5) Mariages dans lequel un des partenaires est très jeune, parfois même avant la puberté. Ces mariages sont souvent décidés sans que les enfants aient pu donner leur avis.

(6) Interventions visant à modifier ou à endommager les parties génitales d'une femme ou d'une fille, sans raison médicale.

(7) Les personnes intersexes sont nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas strictement aux corps masculins ou féminins.

2. La Convention internationale des droits de l'enfant

2.1 Origine et signification de la Convention relative aux droits de l'enfant

Les enfants et les jeunes ont des besoins, des attentes et des préoccupations spécifiques. C'est pourquoi des droits particuliers leur ont été accordés. Ces droits ont été inscrits dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**, rédigée et adoptée par les Nations unies le 20 novembre 1989.



CLIQUEZ ICI
POUR PLUS
D'INFORMATIONS
À PROPOS DE LA
CONVENTION
RELATIVE AUX
DROITS DE
L'ENFANT.

2.2 Le rôle du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

La Convention relative aux droits de l'enfant a premièrement des **implications internationales**. Les pays signataires de cette Convention sont tenus de respecter, de protéger et de promouvoir les droits qui y sont énoncés.

Le **Comité des droits de l'enfant des Nations Unies** est un groupe d'experts qui veille à ce que ces pays respectent leurs engagements.

LES PRINCIPALES TÂCHES DU COMITÉ SONT LES SUIVANTES :

1. **surveiller** que les pays respectent les accords ;
2. **surveiller** le respect des accords supplémentaires (les «protocoles facultatifs»);
3. donner des **conseils** ;
4. formuler des observations générales et mener des enquêtes ;
5. traiter les **plaintes** ;
6. **coopérer** avec d'autres organisations.

En réalisant ces tâches, le **Comité des droits de l'enfant des Nations Unies** veille à garantir que les enfants du monde entier soient en sécurité et bien traités.

2.3 Cycle de rapportage auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

La Belgique a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1991 et a ainsi promis de respecter les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant. **Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies surveille régulièrement ce qui se passe dans notre pays.** Tous les 5 à 8 ans, la Belgique est auditionnée par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU pour lui présenter les efforts fournis en vue d'améliorer le respect des droits de l'enfant.

Après avoir analysé la situation, le Comité publie un **rapport** assorti de recommandations : ce sont les *Observations finales* adressées à la Belgique. Ces *Observations finales* constituent une feuille de route pour garantir la mise en œuvre et l'application des droits de l'enfant.

BESOIN DE
PLUS
D'INFOS ?



En 2019, la Belgique a reçu pas moins de **55 recommandations** de la part du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Parmi celles-ci, le Comité a mis en exergue des recommandations dans les **six domaines suivants** :

- les enfants porteurs de handicap,
- la santé mentale,
- le niveau de vie (pauvreté),
- l'enseignement,
- les enfants migrants,
- la justice.

À partir du prochain cycle, la Belgique fera rapport au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies selon une **procédure simplifiée**. Elle devra démontrer qu'elle a accordé suffisamment d'attention aux groupes et aux thèmes mentionnés.

L'État met en œuvre ces recommandations avec le soutien et le contrôle de la société civile.

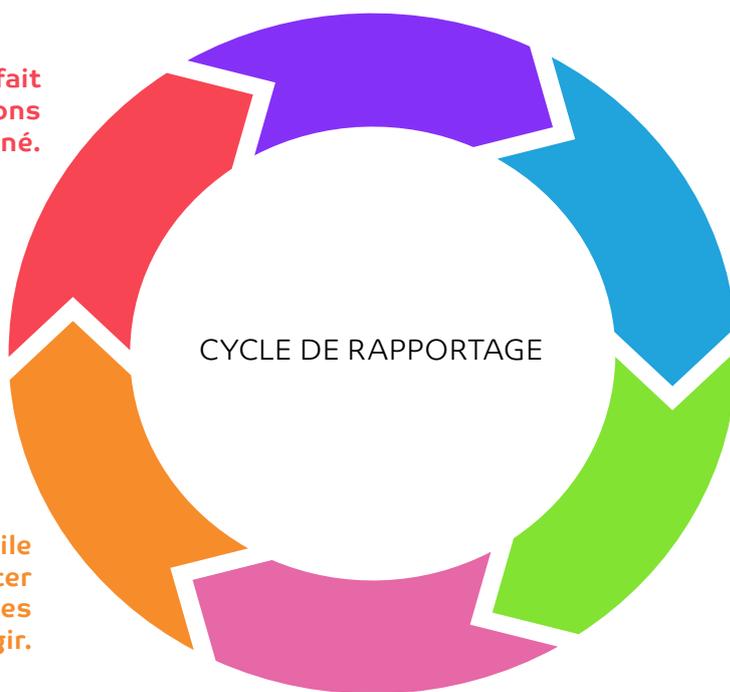
La société civile (par exemple les ONG, les enfants) fournit des informations au Comité.

Le Comité envoie à l'État une liste de questions sur la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Le rapport de l'État : l'État fournit les réponses à cette liste de questions.

Le Comité fait des recommandations à l'État concerné.

La société civile a la possibilité de compléter les informations fournies par l'État ou d'y réagir.



Pour ses *Observations finales*, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies s'appuie sur un rapport de la Belgique. En plus de ce rapport, des **rapports alternatifs** ou parallèles sont préparés, entre autres par des organisations non gouvernementales (ONG).

Vous trouverez ci-dessous les rapports alternatifs du dernier cycle de rapportage pour notre pays :

- Rapport alternatif des enfants de Belgique pour le Comité des droits de l'enfant, 2018 :
https://ncrk-cnnde.be/IMG/pdf/fr_unicef_rapport_wdyt_lr_-_30-05-2018.pdf
- Rapport alternatif des ONG sur l'application par la Belgique de la Convention relative aux droits de l'enfant, 2018 :
<https://lacode.be/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-alternatif-des-ONG-2018.pdf>
- Rapport parallèle du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Myria et Unia, sur les 5^e et 6^e rapports périodiques présentés par la Belgique en application de l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant :
https://armoedebestrijding.be/publications/mensenrechten/CRC%202018contributBE_UniaMyriaPov.pdf



2.4 Projet Fight4YourRight



Utilisez la RA et l'affiche pour accéder à une version adaptée aux jeunes de la Convention relative aux droits de l'enfant.

En 2019, notre pays a reçu un rapport reprenant des recommandations importantes (*Observations finales*) concernant les droits de l'enfant. Par la suite, la Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE) a collaboré intensivement avec des jeunes et avec ses organisations partenaires pour «traduire» ce rapport dans une version adaptée aux jeunes.

C'est ainsi que **Fight4YourRight** (F4YR) a vu le jour : une version des *Observations finales* **créée pour les jeunes et par les jeunes**, plus facile à utiliser et plus ciblée. La participation des jeunes est capitale.

La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit des enfants et des jeunes à exprimer leur opinion sur les questions qui les concernent (article 12). Ce droit souligne l'importance de l'implication active des jeunes dans les processus de prise de décision qui affectent leur vie.

L'un des objectifs de F4YR est de diffuser largement les *Observations finales*, en particulier auprès des enfants et des jeunes. Diverses organisations belges travaillant avec des enfants et des jeunes peuvent utiliser cette **version adaptée aux jeunes** lors de leurs activités de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'enfant.



2.5 À la recherche d'informations supplémentaires ?

Davantage d'informations sur **Fight4YourRight** :

- <https://ncrk-cnde.be/fr/projets/fight4yourright/le-projet-et-ses-origines/?lang=fr>



Davantage d'informations sur la Commission nationale pour les droits de l'enfant :

- <https://ncrk-cnde.be/fr/projets/capsules-video-informatives-droits-de-l-enfant/?lang=fr>
- La [Feuille de route pour une version adaptée aux jeunes des Observations finales](#) s'adresse aux autres pays et aux ONG. Elle fournit une vue d'ensemble des différentes préoccupations qui ont émergé de la mise en œuvre de ce projet.



PARTIE 2

Vue d'ensemble des fiches pédagogiques

<p>FICHE 1</p> <p>12-18 ans</p> <p>Exploration</p>	<ul style="list-style-type: none">• Découverte de l'affiche interactive• Influence de différents phylactères sur la vie des pairs	 50 min	pp. 13-14 
<p>FICHE 2</p> <p>12-14 ans</p> <p>Phylactère 2 <i>Un enfant, c'est quoi ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Définir ce qu'est un enfant et quels sont ses droits et ses responsabilités	 50 min	pp. 15-16 
<p>FICHE 2</p> <p>15-18 ans</p> <p>Phylactère 2 <i>Un enfant, c'est quoi ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Explorer et comprendre l'évolution historique de l'âge à partir duquel les personnes sont considérées comme adultes en Belgique• Développer des compétences qui aident à évaluer les différences et les similitudes entre les différentes définitions juridiques de l'enfant	 75 min	pp. 16-17 
<p>FICHE 3</p> <p>12-14 ans</p> <p>Phylactère 8 Éducation, loisirs et activités culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none">• Travailler autour des thèmes de l'exclusion, de la discrimination et de l'égalité pour tous les jeunes• Campagne d'affichage autour d'un thème choisi en lien avec l'affiche	 75 min	pp. 18-19 
<p>FICHE 3</p> <p>15-18 ans</p> <p>Phylactère 8 Éducation, loisirs et activités culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none">• Argumenter clairement pour expliquer et clarifier les réponses aux affirmations• Développer l'empathie pour les autres en comprenant leur situation, en réfléchissant à ses propres expériences et opinions et en les comparant à celles des autres	 75 min	pp. 19-21 

FICHE 1 : EXPLORATION

12-18
ans

Objectifs

- Les jeunes découvrent l’affiche interactive.
- Les jeunes réfléchissent à l’influence des différents phylactères sur la vie de leurs pairs.

Matériel

- Affiche
- Smartphone ou tablette avec connexion Internet*
- Post-it
- Feutres

* Si vous ne disposez pas de smartphones ou de tablettes, vous pouvez demander une version papier de l’affiche via info@ncrk-cnde.be. Le texte peut également y être demandé gratuitement.

ORIENTATION

Montrez [la vidéo](#) expliquant le projet Fight4YourRight.



DISCUSSION DE GROUPE :

- Quel rôle les jeunes ont-ils joué dans la réalisation de cette affiche ?
- Pourquoi est-il important que les jeunes connaissent et comprennent le contenu des *Observations finales* ?
- Les jeunes pensent-ils souvent au rôle que jouent les droits de l’enfant dans leur vie ?

Présentez ensuite **l’affiche interactive** aux jeunes.

Ils la regardent dans son intégralité pour la première fois. Au centre de l’affiche se trouve le logo de l’**Organisation des Nations Unies** (ONU).

Quelques questions exploratoires sur les Nations Unies :

- Reconnaissez-vous le logo ? De quelle organisation s’agit-il ?
- Quelle est la mission principale de l’ONU ?
- Qui est membre de l’ONU ?

POUR INFO : l’**Organisation des Nations Unies** est une organisation au sein de laquelle presque tous les pays du monde collaborent pour résoudre les problèmes mondiaux. La **mission principale** de l’ONU est de maintenir la paix, de protéger les droits de l’homme et d’aider les pays à faire face à des problèmes tels que la pauvreté, le changement climatique et les maladies. L’ONU s’efforce de faire en sorte que tous les habitants de la planète puissent vivre une vie meilleure et qu’il n’y ait pas de guerres ou de conflits entre les pays.



DISCUSSION EN GROUPE :

- Selon vous, quel est l'objectif principal de cette affiche ?
- Quel est l'objectif du projet Fight4YourRight ?
- Comment l'affiche est-elle divisée ?

ACTIVITÉ

Les jeunes explorent l'affiche avec la RA.

Les différents phylactères sont répartis entre les groupes.

Chaque groupe étudie un phylactère dans le détail. Les jeunes reçoivent ensuite des post-it de trois couleurs différentes. Sur ces post-it, ils notent les caractéristiques de leur phylactère selon la répartition proposée à l'[annexe 3](#).

RÉFLEXION

Les groupes présentent ensuite leur phylactère aux autres groupes, toujours dans l'ordre des trois couleurs des post-it ci-dessus : d'abord les caractéristiques, puis la façon dont elles s'appliquent à leur propre vie, enfin pourquoi elles sont importantes pour eux-mêmes et pour les autres.

Les différents groupes collent ensuite les post-it sur les phylactères correspondants (sur l'affiche) afin de créer une carte mentale collective.

En grand groupe, discutez ensuite de la manière dont les différents droits sont liés et se renforcent mutuellement.

QUELQUES QUESTIONS POUR TERMINER

- Quels sont les droits qui vous ont le plus surpris ou qui vous étaient encore inconnus ?
- Comment pouvons-nous faire en sorte que ces droits soient mieux respectés dans notre environnement direct ?
- Que pouvez-vous faire pour mieux faire connaître ces droits et les protéger ?
- Que devrait faire la Belgique pour mieux protéger les enfants et leurs droits ?
- Avez-vous des idées ou des compléments à apporter au Comité des droits de l'enfant ?
- Y a-t-il des choses que vous signaleriez dès maintenant ? Comment le feriez-vous ?
- ...



FICHE 2 : PHYLACTÈRE 2 UN ENFANT, C'EST QUOI ?

12 - 14
ans

Objectifs

- Les jeunes définissent ce qu'est un enfant et quels sont ses droits et ses devoirs.

Matériel

- Tableau interactif
- Smartphone ou tablette avec connexion Internet
- Lien vers Mentimeter (nuage de mots)
- Lien vers le quiz Kahoot avec les affirmations proposées dans l'annexe 4

ORIENTATION

MENTIMETER : *Un enfant, c'est quoi ?*

Les jeunes créent un nuage de mots à l'aide d'un outil tel que [Mentimeter](#) ou sur une grande feuille de papier.



ACTIVITÉ

1. Vous commencez par le quiz, que vous préparez à l'avance avec un outil tel que [Kahoot](#). Il s'agit de proposer diverses affirmations ayant un lien avec l'interprétation juridique d'un « enfant ».

Le point de départ de la proposition est à chaque fois : *Un enfant peut-il... ?* ou *Un enfant doit-il... ?*

Pour prolonger l'activité, vous pouvez, en tant qu'animatrice ou animateur, demander aux jeunes s'ils peuvent citer un pays où la situation est la même qu'en Belgique ou tout à fait différente de la Belgique.

Vous trouverez un aperçu des affirmations à l'[annexe 4](#).

2. Les jeunes reçoivent les recommandations suivantes (qu'on retrouve sur le [phylactère 2](#)) et en discutent d'abord en petits groupes à l'aide des questions ci-dessous.

*Les enfants ne devraient pas être autorisés à se marier.
Il ne devrait y avoir aucune exception à cette règle.*

EXEMPLES DE QUESTIONS POUR LA DISCUSSION EN GROUPE :

- Êtes-vous d'accord avec cette recommandation ?
- Pourquoi y a-t-il encore des mariages d'enfants en Belgique ?
- Que pourrait faire la Belgique pour empêcher les mariages d'enfants ?

FICHE 2 - SUITE

RÉFLEXION

En fin d'activité, les jeunes reçoivent un **bon de sortie** avec une question de conclusion. Celui-ci leur sert de court moment de réflexion et leur permet de mieux comprendre ce dont les jeunes se sont le mieux souvenus pendant l'activité.

Exemple de question : **Qu'est-ce qui vous paraît le plus important dans le fait d'être un enfant ?**

DIFFÉRENCIATION POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS

15 - 18
ANS

Objectifs

Les jeunes :

- explorent et comprennent l'évolution historique de l'âge à partir duquel on est considéré comme adulte en Belgique ;
- développent des compétences qui les aident à évaluer les différences et les similitudes entre les différentes définitions juridiques de l'*enfant* ;
- sont encouragés à faire preuve d'esprit critique.

Matériel

- Papier
- Feutres, peintures
- Tablette ou ordinateur portable avec connexion internet

ORIENTATION

QUESTIONS INTRODUCTIVES POUR UNE BRÈVE DISCUSSION DE GROUPE :

- Qu'est-ce que le fait de devenir adulte signifie pour vous ?
- Quels sont, selon vous, les changements les plus importants qui surviennent lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans ?
- Y a-t-il de nouvelles responsabilités que vous attendez avec impatience ou que vous redoutez ?
- Quels sont les nouveaux droits et libertés que vous pensez avoir lorsque vous aurez 18 ans ?
- Comment pensez-vous que ces droits et libertés auront de l'influence sur votre vie ?
- Comment pensez-vous que la société vous considèrera à 18 ans par rapport à aujourd'hui ?
- Vous attendez-vous à être traité ou traitée différemment ?
- Avez-vous des objectifs ou des projets spécifiques que vous souhaitez réaliser lorsque vous aurez 18 ans ?
- Existe-t-il autour de vous des traditions culturelles ou familiales particulières liées au fait d'atteindre l'âge de 18 ans ?

FICHE 2 - SUITE

- Si vous étiez ministre, maintiendriez-vous l'âge de 18 ans pour être considéré ou considérée comme un adulte ? Ou abaisseriez-vous ou augmenteriez-vous cet âge ?

ACTIVITÉ

Les jeunes cherchent une réponse à cette **question centrale** : *Comment l'âge à partir duquel on est considéré comme adulte a-t-il évolué en Belgique ?*

Exercice 1 : établir une chronologie des changements

- Les jeunes examinent quand et comment l'âge de la majorité est passé de 21 à 18 ans.
- Ils établissent une chronologie des changements intervenus en Belgique en ce qui concerne la définition de l'âge d'un *enfant*.
- Ils cherchent les raisons possibles de ces changements et le contexte social dans lequel ils ont eu lieu.

Exercice 2 : étude comparative avec d'autres pays

- L'objectif est de découvrir comment d'autres pays définissent légalement le terme *enfant*. Vous pouvez laisser les jeunes choisir un pays ou choisir vous-même certains pays en particulier.
- Après la collecte d'infos, en petits groupes, les jeunes discutent des différences et des similitudes avec la législation belge.

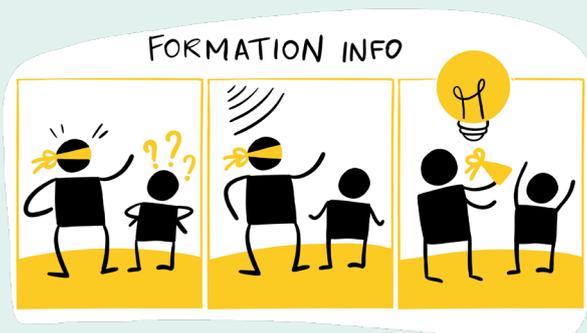
RÉFLEXION

DISCUSSION EN GROUPE :

- Comment les attitudes ont-elles évolué au fil des décennies à l'égard des mineurs qui se marient ?
- Les jeunes discutent en groupe de la recommandation « Les enfants ne devraient pas être autorisés à se marier. Il ne devrait y avoir aucune exception à cette règle ».

Ils évoquent aussi la manière dont cette recommandation s'applique à la recherche qu'ils ont menée dans le cadre de l'exercice 1 ou 2.

15-18
ANS



FICHE 3 : PHYLACTÈRE 8 - ÉDUCATION, LOISIRS ET ACTIVITÉS CULTURELLES

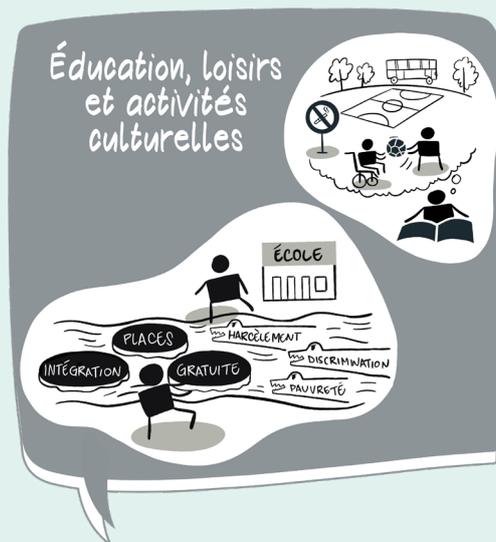
12-14
ans

Objectifs

- Les jeunes travaillent autour des thèmes de l'exclusion, de la discrimination et de l'égalité pour tous les jeunes.
- Les jeunes mettent en place une action d'affichage autour d'un thème choisi par eux, en lien avec l'affiche.

Matériel

- Tableau interactif
- Smartphone ou tablette avec connexion internet
- Mentimeter (pièce jointe ou lien)
- Pour le projet d'affiche :
 - papier dessin
 - peinture et pinceaux / couleurs et feutres
 - colle et ciseaux
 - magazines et journaux
 - smartphone ou tablette avec connexion à internet

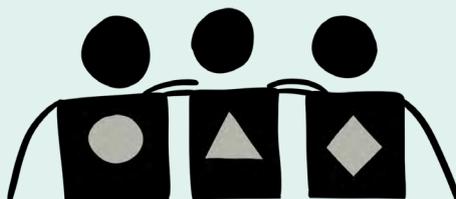


ORIENTATION

Les jeunes s'engagent en rapport avec les affirmations de l'[annexe 5](#) (oui/non sur papier ou via Mentimeter). Ils répondent d'abord individuellement à l'enquête. Ensuite, ils discutent des résultats de l'enquête.

MÉTHODE MENTIMETER :

- Créez un compte gratuit sur [Mentimeter](#).
- Ouvrez l'exercice Mentimeter et projetez-le au tableau.
- Partagez la présentation avec les jeunes en leur donnant le code unique ou le lien que Mentimeter génère. Les jeunes peuvent utiliser ce code pour participer via leur propre appareil.
- Vous voyez apparaître la réponse des jeunes en temps réel. Utilisez ces données pour lancer une discussion ou approfondir certains concepts.



FICHE 3 - SUITE

ACTIVITÉ

Découverte du contenu de l'affiche (phylactère 8)

Les jeunes découvrent le contenu du phylactère 8 sur l'affiche. En petits groupes, les jeunes choisissent un thème afin de créer un **projet d'affiche contre les discriminations/le harcèlement ou pour l'inclusion**. Quelques suggestions :

- le harcèlement,
- l'enseignement gratuit,
- la discrimination à l'école et dans les loisirs,
- l'accès aux activités de loisirs.

Les jeunes élaborent un **plan d'action** et le traduisent sous forme de projet ou de proposition visuelle.

Dans un premier temps, demandez aux jeunes de faire un **brainstorming** en petits groupes sur base des questions suivantes :

- À qui s'adresse notre action ?
- Quel problème voulons-nous aborder ?
- Quel changement voulons-nous voir ?
- Qui voulons-nous encourager à agir ?
- Comment l'action doit-elle être mise en œuvre ?
- De quoi avons-nous besoin pour faire passer clairement notre message ?

Lors d'un bref moment de discussion plénière, les jeunes exposent leurs projets et la manière dont ils les développeront.

RÉFLEXION

Organisez un vernissage et présentez votre travail à d'autres jeunes, aux parents, aux autres accompagnateurs...

DIFFÉRENCIATION POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS

Objectifs

Les jeunes :

- utilisent des arguments clairs pour exprimer leur position par rapport à des affirmations ;
- développent de l'empathie pour les autres en se sentant concernés par leur situation ;
- réfléchissent à leurs propres expériences et opinions et les comparent à celles des autres.

15 - 18
ANS

FICHE 3 - SUITE

Matériel

- Les affirmations *Franchissez la ligne* de l'annexe 5
- Les personnages de l'annexe 6 (facultatif)



ORIENTATION

Exercice *Franchissez la ligne*

COMMENT RÉALISER L'EXERCICE *FRANCHISSEZ LA LIGNE* ?

En tant qu'animateur ou animatrice, vous pouvez choisir de laisser les jeunes répondre à partir de leurs propres expériences et de leur entourage. Vous pouvez également leur attribuer un personnage pour lequel ils peuvent éprouver de l'empathie. Ils répondront alors aux différentes affirmations à partir de l'univers de ce personnage.

Vous trouverez une liste d'affirmations à l'[annexe 5](#). Si vous préférez que les jeunes répondent aux affirmations du point de vue d'un personnage, utilisez l'[annexe 6](#).

PRÉPARATION

- Choisissez un endroit spacieux où les jeunes peuvent se déplacer librement.
- Expliquez le but de l'exercice : promouvoir la compréhension, l'empathie et une communication ouverte.
- Précisez les règles : respect mutuel, absence de jugement et volonté de partager.

POSITION DE DÉPART :

Demandez à tous les participants de se placer côte à côte et derrière une ligne dans la pièce.

LIRE LES AFFIRMATIONS :

- Lisez les affirmations une par une. Exemple : *Franchissez la ligne si vous aimez la musique*. Après chaque affirmation, donnez aux jeunes le temps de réfléchir et de franchir, ou non, la ligne.

RÉFLEXION :

- Une fois qu'ils ont franchi la ligne, demandez aux jeunes de réfléchir brièvement aux raisons qui les ont poussés à bouger (librement).
- Demandez aux jeunes qui n'ont pas franchi la ligne de faire part de leurs réflexions.

RETOUR :

Après chaque affirmation et discussion, demandez aux jeunes de revenir à la position de départ.

15 - 18
ans

FICHE 3 - SUITE

APPROFONDISSEMENT : les affirmations de *Franchissez la ligne* sont mises en relation avec les thèmes qui apparaissent sur l’affiche.

- Discutez avec les jeunes des différents thèmes qui ont été abordés pendant l’exercice (voir phylactère 8).
- Les jeunes cherchent des données belges récentes sur ces thèmes. Ils cherchent également des informations concrètes qui montrent ce qui est fondamental et doit être traité de manière urgente.
- Ensuite, les jeunes jouent le rôle du Comité des droits de l’enfant. Par groupes de 4 ou 5, ils élaborent des recommandations pour améliorer les droits des enfants dans l’éducation, les loisirs et les activités culturelles en Belgique.
- Chaque groupe présente ses recommandations aux autres.
- Enfin, ils comparent le contenu du phylactère 8 avec les recommandations qu’ils ont formulées.

CONCLUSION : Terminez par une réflexion plénière. Discutez de ce que les jeunes ont appris, de ce qu’ils ont ressenti et de ce qu’ils retiennent de l’exercice.

- Remerciez chacun pour sa participation et son courage lors de sa participation à cet exercice.

DISCUSSION

Organisez une discussion finale au cours de laquelle les jeunes, dans un **environnement sûr**, pourront poser des questions ou en dire plus que ce qu’ils ont eu l’occasion de partager.

ACTIVITÉ

Les jeunes travaillent en petits groupes (5 personnes max.) et réalisent un travail qu’ils présenteront ensuite aux autres.

- **TRAVAIL DE GROUPE 1 :** Avec vos amies et amis, vous avez créé un nouveau club pour les jeunes. Élaborez un règlement pour que tout le monde se sente bien accueilli et en sécurité.
- **TRAVAIL DE GROUPE 2 :** Concevez une ville dans laquelle tous les enfants et les jeunes se sentent acceptés.
- **TRAVAIL DE GROUPE 3 :** Vous allez organiser un camp pour les jeunes. Créez un dépliant publicitaire présentant le programme. Mettez en place un programme inclusif, qui s’adresse à tous les jeunes.

Parcourez le phylactère 8 **Éducation, loisirs et activités culturelles** et lisez les recommandations. Tenez compte de ces recommandations lors de votre travail en groupe et intégrez-les dans votre projet final.

RÉFLEXION

Présentation des différents groupes avec du temps prévu pour des questions-réponses.



15 - 18
ANS

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT ?

UNICEF Belgique

Sur son site internet, UNICEF Belgique propose du matériel éducatif concernant l'éducation aux droits de l'enfant.

De 5 à 12 ans

https://edu.unicef.be/fr/?page=1&sort=alfa_asc



École des droits de l'enfant

Les écoles des droits de l'enfant vise à promouvoir les droits de l'enfant dans les écoles belges. Sur le site, vous trouverez entre autres du matériel pédagogique sur les droits de l'enfant.

De 6 à 17 ans

<https://www.schoolforrights.be/fr>



PARTIE 3

Comment agir à votre niveau ?

Que faire en cas de violation des droits de l'enfant ?

Identifiez les violations

- **Observez le comportement des jeunes** : soyez attentifs aux traces ou signes de négligence, de maltraitance ou d'autres violations des droits de l'enfant, telles que les blessures physiques, les changements de comportement, l'anxiété ou le repli sur soi.
- **Écoutez les jeunes** : prenez leurs plaintes au sérieux. Si un jeune indique que quelque chose ne va pas, écoutez-le attentivement et sans porter de jugement.

Signalez la violation

- **Procédures internes** : suivez les procédures internes de votre école ou institution pour signaler les violations des droits de l'enfant. Il peut s'agir d'un accompagnateur de jeunes, d'une personne de confiance, d'une personne chargée de la supervision ou d'une ligne téléphonique spéciale au sein de l'institution.
- **Autorités externes** : si vous estimez que les procédures internes ne sont pas suffisantes ou si la situation est grave, **signalez la violation aux autorités externes appropriées** :
 - **Le 103**, Service Ecoute-Enfants : ligne d'écoute pour les enfants et les jeunes, également accessible aux professionnels.
 - **Le Service Droit des Jeunes** : service d'aide en milieu ouvert (AMO) spécialisé dans l'aide juridique accessible aux professionnels, aux parents et bien sûr aux jeunes pour toute question particulière sur le droit du jeune et de la famille. <https://www.sdj.be/>
 - **La police** : dans les situations graves ou dangereuses.
 - **Le Délégué général aux droits de l'enfant** : pour des conseils et un soutien dans les cas complexes de violation des droits de l'enfant : <http://www.dgde.cfwb.be/>
 - **Unia** : pour signaler une discrimination ou pour plus d'informations sur l'égalité et l'inclusion : <https://www.unia.be/fr>
 - **Child Focus** : traite des disparitions et de l'exploitation sexuelle des enfants : <https://childfocus.be/fr-be/> et 116000@childfocus.org

Soutenez l'enfant

- **Un environnement sûr** : offrez à l'enfant un environnement sûr et soutenant. Faites-lui savoir qu'il est pris au sérieux et que des mesures seront prises pour l'aider.
- **Une aide professionnelle** : si nécessaire, faites appel à des travailleurs sociaux professionnels tels que des psychologues ou des organismes et associations spécialisés.

Les enfants et les jeunes peuvent demander de l'aide et/ou des informations auprès de ces organismes :

103



CPMS



Le Délégué général



ANNEXES



Luttons pour
nos droits !



Commission nationale
pour les droits de l'enfant



Plantyn
STUDIO

ANNEXE I

LUTTONS POUR NOS DROITS

Compétences développées pour les 1^{er}, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire

FICHE I

1^{er} DEGRÉ

Français

Parler – écouter

- Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des significations.
- Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message.

Écrire

- Orienter son écrit en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des contenus.
- Assurer l'organisation et la cohérence du texte.
- Assurer la présentation.

Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Construire une pensée autonome et critique

- Assurer la cohérence de sa pensée : Construire un raisonnement logique, évaluer la validité d'un énoncé, d'un jugement, d'un principe...
- Prendre position de manière argumentée : se donner des critères pour prendre position, se positionner, évaluer une prise de position.

Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre

- Développer son autonomie affective : réfléchir sur ses affects et ceux des autres, renforcer son estime de soi, ainsi que celle des autres, préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique (se fier à l'autre avec prudence, éventuellement sur les réseaux sociaux).
- Se décentrer par la discussion : écouter l'autre pour le comprendre, élargir sa perspective.
- S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions : reconnaître la pluralité des valeurs, reconnaître le rôle et la pluralité des normes.

Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité

- Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits

S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

- Participer au processus démocratique.
- Contribuer à la vie sociale et politique : prendre en compte les interdépendances locales et globales en matière politique, sociale, économique, environnementale et culturelle, (Identifier l'impact de ses comportements en regard de ces interdépendances, adopter un comportement qui tient compte de ces interdépendances).

2^e DEGRÉ

HUMANITÉS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Compétences terminales en français

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Prendre position et étayer oralement une opinion ou une demande.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Participer au processus démocratique

- Participer à la vie de la classe dans le respect de l'égalité de droit.

Rapport éthique à soi et à autrui

- Problématiser la notion d'autonomie affective dans le rapport à soi et à autrui.

Individu, société et engagement citoyen

- Problématiser l'engagement citoyen.

Stéréotypes, préjugés, discriminations

- Questionner les stéréotypes et préjugés qui orientent nos modes de vie et nos choix de vie.
- Justifier une prise de position éthique relative à une question de discrimination.

Liberté et responsabilité

- Problématiser les concepts de responsabilité et de liberté comme conditions de possibilité de l'engagement individuel et collectif.

3^e DEGRÉ

HUMANITÉS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Compétences terminales en français

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Réduire, résumer, comparer et synthétiser

- Synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Défendre oralement une position personnelle.
- Discuter ou négocier en vue d'aboutir à une décision ou à une position commune.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

La justice

- Problématiser le concept de justice.

Culture(s) et liberté(s)

- Problématiser la construction de l'identité singulière entre déterminisme socioculturel et liberté individuelle.
- Problématiser les éventuels dilemmes entre identité culturelle et participation à la vie de la cité.

FICHE 2

1^{er} DEGRÉ

Français

Lire

- Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des significations.

Parler – écouter

- Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des significations
- Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message.

Écrire

- Orienter son écrit en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des contenus.
- Assurer l'organisation et la cohérence du texte.
- Assurer la présentation.

Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Construire une pensée autonome et critique

- Assurer la cohérence de sa pensée : construire un raisonnement logique, évaluer la validité d'un énoncé, d'un jugement, d'un principe...
- Prendre position de manière argumentée : se donner des critères pour prendre position, se positionner, évaluer une prise de position.

Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre

- Développer son autonomie affective : réfléchir sur ses affects et ceux des autres, renforcer son estime de soi, ainsi que celle des autres, préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique (se fier à l'autre avec prudence, éventuellement sur les réseaux sociaux).
- Se décentrer par la discussion : écouter l'autre pour le comprendre, élargir sa perspective.
- S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions : reconnaître la pluralité des valeurs, reconnaître le rôle et la pluralité des normes.

Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité

- Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits.

S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

- Participer au processus démocratique.

2^e DEGRÉ

HUMANITÉS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Compétences terminales en français

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Prendre position et étayer oralement une opinion ou une demande.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Participer au processus démocratique

- Participer à la vie de la classe dans le respect de l'égalité de droit.

Rapport éthique à soi et à autrui

- Problématiser la notion d'autonomie affective dans le rapport à soi et à autrui.

Individu, société et engagement citoyen

- Problématiser l'engagement citoyen.

Stéréotypes, préjugés, discriminations

- Questionner les stéréotypes et préjugés qui orientent nos modes de vie et nos choix de vie.
- Justifier une prise de position éthique relative à une question de discrimination.

Liberté et responsabilité

- Problématiser les concepts de responsabilité et de liberté comme conditions de possibilité de l'engagement individuel et collectif.

Violence et humanisation

- Distinguer des situations où l'humain est envisagé en tant que sujet (fin en soi) et des situations où il est traité en tant qu'objet (moyen).

Compétences terminales en histoire

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Prendre position et étayer oralement une opinion ou une demande.

Compétences terminales en sciences économiques et sciences sociales

Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche

- Trouver des informations dans différentes sources courantes.
- Noter les informations utiles sous une forme utilisable dans le traitement des données.

Analyser

- Dégager les relations entre ces éléments.

Synthétiser des informations

- Dégager des informations-clés communes à plusieurs sources.
- Présenter les relations entre ces informations-clés de manière structurée, sous forme d'un plan, d'un schéma, d'un graphique.

3^e DEGRÉ

HUMANITÉS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Compétences terminales en français

Réduire, résumer, comparer et synthétiser

- Synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Défendre oralement une position personnelle.
- Discuter ou négocier en vue d'aboutir à une décision ou à une position commune.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

La justice

- Problématiser le concept de justice.

Culture(s) et liberté(s)

- Problématiser la construction de l'identité singulière entre déterminisme socioculturel et liberté individuelle.
- Problématiser les éventuels dilemmes entre identité culturelle et participation à la vie de la cité.

Compétences terminales en histoire

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Réduire, résumer, comparer et synthétiser

- Synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Défendre oralement une position personnelle.
- Discuter ou négocier en vue d'aboutir à une décision ou à une position commune.

Compétences terminales en sciences économiques et sciences sociales

Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche

- Trouver des informations dans différentes sources courantes.
- Noter les informations utiles sous une forme utilisable dans le traitement des données.

Analyser

- Dégager les relations entre ces éléments.

Synthétiser des informations

- Dégager des informations-clés communes à plusieurs sources.
- Présenter les relations entre ces informations-clés de manière structurée, sous forme d'un plan, d'un schéma, d'un graphique.

FICHE 3

1^{er} DEGRÉ

Français

Lire

- Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des significations.

Parler – écouter

- Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des significations.
- Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message.

Écrire

- Orienter son écrit en fonction de la situation de communication.
- Élaborer des contenus.
- Assurer l'organisation et la cohérence du texte.
- Assurer la présentation.

Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Construire une pensée autonome et critique

- Assurer la cohérence de sa pensée : construire un raisonnement logique, évaluer la validité d'un énoncé, d'un jugement, d'un principe...
- Prendre position de manière argumentée : se donner des critères pour prendre position, se positionner, évaluer une prise de position.

Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre

- Développer son autonomie affective : réfléchir sur ses affects et ceux des autres, renforcer son estime de soi, ainsi que celle des autres, préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique (se fier à l'autre avec prudence, éventuellement sur les réseaux sociaux).
- Se décentrer par la discussion : écouter l'autre pour le comprendre, élargir sa perspective.
- S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions : reconnaître la pluralité des valeurs, reconnaître le rôle et la pluralité des normes.

Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité

- Se reconnaître, soi et tous les autres, comme sujets de droits.

S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

- Participer au processus démocratique.

2^e DEGRÉ

HUMANITÉS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Compétences terminales en français

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Prendre position et étayer oralement une opinion ou une demande.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

Participer au processus démocratique

- Participer à la vie de la classe dans le respect de l'égalité de droit.

Rapport éthique à soi et à autrui

- Problématiser la notion d'autonomie affective dans le rapport à soi et à autrui.

Individu, société et engagement citoyen

- Problématiser l'engagement citoyen.

Stéréotypes, préjugés, discriminations

- Questionner les stéréotypes et préjugés qui orientent nos modes de vie et nos choix de vie.
- Justifier une prise de position éthique relative à une question de discrimination.

Liberté et responsabilité

- Problématiser les concepts de responsabilité et de liberté comme conditions de possibilité de l'engagement individuel et collectif.

Violence et humanisation

- Distinguer des situations où l'humain est envisagé en tant que sujet (fin en soi) et des situations où il est traité en tant qu'objet (moyen).

3e DEGRÉ

Compétences terminales en français

Justifier une réponse, expliciter une procédure

- Justifier une réponse scolaire.
- Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur.

Réduire, résumer, comparer et synthétiser

- Synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet.

Défendre oralement une opinion et négocier

- Défendre oralement une position personnelle.
- Discuter ou négocier en vue d'aboutir à une décision ou à une position commune.

Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

- Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche...

Compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

La justice

- Problématiser le concept de justice.

Culture(s) et liberté(s)

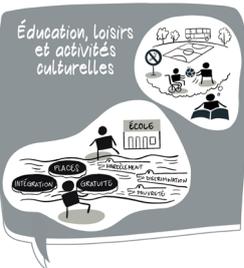
- Problématiser la construction de l'identité singulière entre déterminisme socioculturel et liberté individuelle.
- Problématiser les éventuels dilemmes entre identité culturelle et participation à la vie de la cité.

ANNEXE 2

VUE D'ENSEMBLE DES PHYLACTÈRES

	<p>Réaliser les droits de l'enfant</p>	<p>Évaluer l'impact sur les droits de l'enfant d'une nouvelle règle (loi), qui peut concerner les droits de l'enfant, avant qu'elle ne soit créée.</p> <p>Chacun doit connaître et comprendre les droits de l'enfant. Pour ce faire, la Belgique devrait renforcer la formation des personnes travaillant avec ou pour les enfants (enseignants, juges, avocats, policiers, etc.). Les droits de l'enfant doivent être enseignés à tous les niveaux de l'enseignement.</p>
	<p>Un enfant, c'est quoi?</p>	<p>Cette illustration fait référence à la recommandation Les enfants ne devraient pas être autorisés à se marier. Il ne devrait y avoir aucune exception à cette règle.</p>
	<p>Les grands principes</p>	<p>La Convention des droits de l'enfant contient quatre principes de base. Trois d'entre eux sont repris dans les illustrations de ce phylactère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le principe de non-discrimination, • l'intérêt supérieur de l'enfant, • le droit à la vie, à la survie et au développement de l'enfant. <p>Le 4^e principe de base, non explicitement mentionné sur l'affiche, est le suivant :</p> <p>L'opinion de l'enfant (article 12) : les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion sur toute question les concernant. Cette opinion doit être dûment prise en considération, eu égard à leur âge et à leur degré de maturité. Ce principe affirme l'autonomie des enfants et leur droit d'être entendus dans les décisions qui les concernent.</p>
	<p>Liberté et droits civils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'illustration de gauche suggère que les enfants issus de donneurs devraient avoir le droit d'accéder à des informations sur leurs origines. • L'illustration de droite fait référence au fait qu'en Belgique, les écoles peuvent interdire le port de symboles religieux, tels que le foulard.

ANNEXE 2 - VUE D'ENSEMBLE DES PHYLACTÈRES

 <p>Violence à l'égard des enfants</p>	<p>Violence à l'égard des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'illustration du haut fait référence à la recommandation du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies selon laquelle la Belgique devrait élaborer un plan d'action national afin de combattre et de prévenir l'exploitation et les abus sexuels des enfants. • L'illustration du milieu montre qu'une loi devrait interdire les châtimets corporels. • L'illustration du bas indique que tous les professionnels devraient être en mesure d'identifier les situations de maltraitance ou de négligence à l'égard des enfants et de les orienter vers les services d'urgence.
 <p>La famille et la protection hors de la famille</p>	<p>La famille et la protection hors de la famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'illustration de gauche concerne la recommandation selon laquelle il devrait y avoir encore plus de places dans les structures d'accueil d'enfants (crèches, accueillantes conventionnées, etc.), en particulier pour les enfants handicapés et ceux issus de familles défavorisées. • L'illustration de droite présente la recommandation selon laquelle la Belgique devrait mieux soutenir et faciliter le placement des enfants dans des familles plutôt que dans des institutions.
 <p>Handicap, santé et bien-être</p>	<p>Handicap, santé et bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'illustration du haut concerne l'enseignement inclusif. La recommandation stipule que l'enseignement ordinaire devrait être ouvert à tous les enfants, y compris ceux porteurs d'un handicap. • L'illustration du milieu concerne la santé mentale. • L'illustration du bas fait référence à la recommandation selon laquelle la Belgique devrait élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté et veiller à ce que tous les enfants disposent d'un logement approprié.
 <p>Éducation, loisirs et activités culturelles</p>	<p>Éducation, loisirs et activités culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'illustration du haut résume la recommandation selon laquelle tous les enfants devraient disposer de suffisamment de temps libre pour jouer et participer à des activités dans des lieux adaptés et agréables. • L'illustration du bas évoque la recommandation qui suggère de prévenir la discrimination à l'école, de lutter davantage contre le harcèlement, de rendre l'enseignement réellement gratuit et d'augmenter le nombre de places pour les élèves dans les écoles bruxelloises.

ANNEXE 3 - FICHE 2

LES CARACTÉRISTIQUES DES PHYLACTÈRES

CARACTÉRISTIQUES

(1^{er} post-it de couleur) : écrivez sur ces post-it les principales caractéristiques du phylactère que vous avez étudié. Quels sont les éléments-clés et les informations les plus importantes que vous avez trouvées ?

COMMENT CELA PEUT-IL S'APPLIQUER À VOUS ?

(2^e post-it de couleur) : réfléchissez à la manière dont les caractéristiques de ces droits de l'enfant s'appliquent à votre vie. Sur ces post-it, écrivez des expériences personnelles ou des exemples qui montrent en quoi ces droits sont pertinents pour vous.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

(3^e post-it de couleur) : réfléchissez aux raisons pour lesquelles les caractéristiques que vous avez découvertes sont importantes. Écrivez sur ces post-it pourquoi il est important que ces droits soient protégés et respectés, à la fois pour vous et pour tous les enfants et les jeunes.

ANNEXE 4 – FICHE 2 – AFFIRMATIONS

- Pensez-vous que vous devriez pouvoir choisir l'endroit où vous habitez ? Pensez-vous que chaque enfant/jeune devrait être autorisé à choisir son lieu de vie ?
- Un enfant a-t-il le droit de choisir de ne plus aller à l'école ?
- Un enfant a-t-il le droit d'exprimer son opinion ?
- Un enfant doit-il être puni de la même manière qu'un adulte lorsqu'il enfreint la loi ?
- Un enfant doit-il payer des impôts ?
- Un enfant peut-il être libre de choisir sa religion ?
- Un enfant peut-il travailler pour gagner de l'argent avant d'atteindre l'âge légal ?
- Un enfant doit-il être protégé contre les abus et la négligence ?
- Un enfant peut-il participer à des manifestations pacifiques ?
- Un enfant doit-il avoir droit à un environnement sûr et sain ?
- Un enfant doit-il être libre de choisir ses amies et ses amis ?
- Un enfant doit-il avoir accès à l'information via les médias et Internet ?
- Un enfant peut-il être détenteur des secrets de ses parents ?
- Un enfant peut-il décider de refuser un traitement médical ?
- Un enfant doit-il être protégé contre le travail des enfants ?
- Un enfant peut-il exprimer librement son orientation sexuelle ?
- Un enfant peut-il décider de ne pas participer aux activités sportives de l'école ?
- Un enfant doit-il avoir droit au respect de sa vie privée, y compris vis-à-vis de ses parents ?
- Un enfant peut-il déménager dans un autre pays sans l'autorisation de ses parents ?
- Un enfant doit-il avoir droit à des soins spéciaux en cas de handicap ?
- Un enfant peut-il voter à toutes les élections ?
- Un enfant doit-il avoir droit au regroupement familial s'il est séparé de sa famille ?

ANNEXE 5 - FICHE 3 - AFFIRMATIONS

L'égalité des chances dans l'enseignement

FRANCHISSEZ LA LIGNE SI...

- ... vous pensez que les enseignants et les animateurs de jeunesse devraient être mieux formés afin d'aider les enfants provenant de milieux différents.
- ... vous pensez que vous avez moins de chances de recevoir une bonne éducation en raison de votre situation financière.
- ... vous pensez qu'il faudrait mettre l'accent sur la réduction de la fracture numérique afin que tous les élèves aient accès à des outils d'apprentissage et à des technologies modernes tels que les ordinateurs et Internet à la maison.
- ... vous pensez que vous avez moins de chances dans le domaine de l'enseignement en raison de votre milieu d'origine.
- ... vous pensez que le soutien à la santé mentale des jeunes est crucial pour l'égalité des chances en matière d'enseignement.
- ... vous avez déjà vu des enseignants traiter les élèves de manière inégale.
- ... vous avez déjà eu l'impression que les enseignants vous prenaient moins au sérieux en raison de votre sexe, de votre orientation sexuelle, de votre religion ou de votre origine.
- ... en raison de votre milieu ou de votre situation, vous avez l'impression d'avoir moins de chances d'accéder plus tard à l'enseignement supérieur.

Accès à l'éducation, aux loisirs et aux activités culturelles

FRANCHISSEZ LA LIGNE SI...

- ... vous pensez que les clubs de sport et autres activités devraient être gratuits et accessibles à tous les enfants et les jeunes.
- ... vous pensez que l'enseignement devrait être absolument gratuit.
- ... vous avez entendu dire qu'il n'y a pas assez de places pour les élèves dans les écoles bruxelloises.
- ... vous pensez que tous les enfants, quel que soit leur lieu de résidence, doivent avoir accès à un enseignement de qualité.
- ... vous pensez que les infrastructures et les activités de loisirs doivent être accessibles aux enfants en situation de handicap afin qu'ils puissent aussi profiter pleinement de leurs loisirs.
- ... vous vous êtes parfois sentie ou senti exclu parce que vous n'aviez pas assez de ressources financières pour certaines activités ou certains objets.
- ... vous avez des amis qui parfois ne peuvent pas participer à des activités à l'école ou au mouvement de jeunesse à cause de problèmes d'argent.
- ... vous avez l'impression d'avoir moins de temps libre à cause de vos responsabilités à la maison, comme les soins aux membres de la famille.
- ... vous avez du mal à étudier parce que vous avez des difficultés à trouver un endroit calme pour vous concentrer.
- ... vos parents ou votre tuteur ont des difficultés à vous aider dans votre travail scolaire parce qu'ils ne parlent pas ou ne comprennent pas la langue de votre école.
- ... vous pensez que les activités culturelles sont principalement accessibles aux personnes ayant un revenu élevé.

Discrimination à l'école et en dehors

FRANCHISSEZ LA LIGNE SI...

- ... vous pensez que les écoles doivent offrir un environnement sûr et soutenant où les enfants peuvent s'épanouir librement, sans crainte de discrimination ou de harcèlement.
- ... vous pensez que les enseignants et les animateurs de jeunesse devraient être mieux formés afin d'aider les enfants provenant de milieux différents.
- ... vous pensez que tous les enfants ont droit à un traitement égal à l'école, au sein du mouvement de jeunesse, pendant les loisirs... quels que soient leur origine, leur sexe, leur religion ou d'autres caractéristiques.
- ... vous pensez que les écoles et les communautés devraient développer des initiatives pour présenter aux enfants et aux jeunes des cultures et des traditions différentes.
- ... vous pensez que les écoles et les communautés devraient proposer des programmes éducatifs à propos de la diversité et de la discrimination, pour apprendre aux enfants et aux jeunes à se traiter mutuellement avec respect.
- ... vous vous êtes déjà sentie exclue ou senti exclu par vos pairs.
- ... vous avez déjà exclu quelqu'un parce qu'il avait une apparence différente de la vôtre.
- ... vous vous êtes déjà senti impuissant ou sentie impuissante lorsque vos amies et amis étaient victimes de harcèlement et que vous n'avez pas osé les aider.
- ... vous vous sentez parfois différente ou différent de vos copines et copains.
- ... vous avez parfois été témoin de discriminations et vous n'avez pas pu intervenir.
- ... on s'est moqué de vous à cause de vos centres d'intérêt, de vos loisirs, de votre origine ou de votre religion.
- ... vous avez déjà fait l'expérience de ne pas être pris ou prise au sérieux par un adulte.
- ... vous savez à qui vous adresser si quelqu'un que vous connaissez est victime de harcèlement ou de discrimination.

Harcèlement à l'école et en dehors

FRANCHISSEZ LA LIGNE SI...

- ... vous pensez que les enfants et les jeunes devraient être informés de ce qu'est le harcèlement, de son impact et de la manière dont ils peuvent l'anticiper et y faire face.
- ... vous avez déjà eu honte de votre situation familiale.
- ... vous avez déjà partagé le secret de quelqu'un d'autre sans sa permission.
- ... vous avez déjà fait l'objet de calomnies ou de rumeurs.
- ... vous vous êtes déjà rendu ou rendue coupable de calomnies sur quelqu'un.
- ... vous n'avez parfois pas osé exprimer votre opinion par peur d'être rejeté ou rejetée.
- ... vous avez l'impression de devoir vous adapter pour être acceptée ou accepté.
- ... vous vous êtes déjà senti ou sentie en danger à l'école ou pendant vos loisirs en raison de violence verbale ou physique.
- ... vous avez déjà été puni ou punie en raison de votre origine, votre apparence, votre religion ou vos préférences.
- ... vous avez l'impression que les enseignants ou les animateurs ne font pas assez pour lutter contre le harcèlement.
- ... vous avez déjà reçu le soutien d'amis ou d'adultes lorsque vous étiez en difficulté.

ANNEXE 6 - FICHE 3 - RÔLES

	Prénom	Âge		Info complémentaire
1	AHMED	16 ans	Élève en secondaire	Ahmed est le fils aîné d'une famille de réfugiés.
2	EMMA	15 ans	Élève en secondaire	Emma est en fauteuil roulant à cause d'une maladie musculaire.
3	SOFIA	15 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans un restaurant	Sofia vient d'une famille pauvre et travaille pour subvenir aux besoins de sa famille.
4	JAMAL	17 ans	Élève en secondaire	Jamal est ouvertement gay et actif dans la communauté LGBTQI+.
5	LUCAS	16 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans un supermarché	Lucas est dyslexique et bénéficie d'un soutien spécifique à l'école.
6	FATIMA	15 ans	Élève en secondaire	Fatima porte le foulard et est très croyante.
7	MATHIEU	14 ans	Élève en secondaire	Mathieu a grandi dans une famille d'accueil et a fréquenté plusieurs écoles primaires.
8	ISABELLA	16 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans un fastfood	Isabella souffre d'une forme légère d'autisme et bénéficie d'un soutien à l'école.
9	MOHAMMED	17 ans	Élève en secondaire	Mohammed est le seul élève d'origine arabe de sa classe.
10	ANNA	15 ans	Élève en secondaire	Anna souffre de troubles de l'apprentissage et a du mal à se concentrer.
11	MARIA	14 ans	Élève en secondaire	Maria vient d'arriver de l'étranger et apprend le français.
12	ALI	17 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans un magasin de vêtements	Ali s'occupe de sa mère malade.

ANNEXE 6 - FICHE 3 - RÔLES (SUITE)

	Prénom	Âge		Info complémentaire
13	EVA	17 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans un bar	Eva est jeune maman et combine l'école et le travail tout en s'occupant de son bébé.
14	DAVID	16 ans	Élève en secondaire	David est sourd et communique via la langue des signes.
15	ISMAËL	14 ans	Élève en secondaire	Les parents d'Ismaël ne parlent pas français et il doit souvent traduire pour eux.
16	JULIAN	15 ans	Élève en secondaire	Julian est un <i>gamer</i> et il a du mal à lier des contacts sociaux en dehors de sa communauté en ligne.
17	JADE	15 ans	Élève en secondaire	Jade provient d'une famille aux revenus très modestes et elle bénéficie d'un soutien extrascolaire.
18	MAX	14 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans une librairie	Max a été adopté et il a du mal avec son identité et ses origines.
19	AMINA	15 ans	Élève en secondaire + job étudiant dans une structure d'accueil pour enfants	Après l'école, Amina s'occupe souvent de ses jeunes frères et sœurs.
20	ELLA	17 ans	Élève en secondaire	Ella souffre de dyscalculie et suit des cours de remise à niveau.
21	OLIVIA	16 ans	Élève en secondaire	Olivia vient d'une famille multiculturelle, ce qui entraîne parfois des conflits au sujet de certaines valeurs.
22	EVA	15 ans	Élève en secondaire	Eva est passionnée par la protection de l'environnement et est membre d'un groupe actif dans ce domaine.
23	MILA	13 ans	Élève en secondaire	Les parents de Mila sont séparés et elle vit chez sa maman.
24	LISA	14 ans	Élève en secondaire	Lisa a une allergie rare et doit souvent faire des examens de contrôle à l'hôpital.